

3844

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

COMMISSION

DES

ANTIQUITÉS ET DES ARTS

(Commission de l'Inventaire des Richesses d'Art)

LISTE ET ADRESSES DES MEMBRES DE LA COMMISSION
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 9 JUILLET 1903
AU 14 AVRIL 1904
NOTICES ET MÉMOIRES PRÉSENTÉS A LA COMMISSION

XXIV^e VOLUME



VERSAILLES

CERF, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE

59, RUE DUPLESSIS, 59

1904

SERAINCOURT

Étude archéologique

PAR

M. COQUELLE

Membre de la Commission

Ecclesia Sancti Supplicii de Saraincourt valet XX lib. paris, sunt ibi duo canonici de domino Martino premonstratensis ordinis. Telle est la mention que nous trouvons dans le *Polypticum diocæsis rotomagensis*, attribué à l'archevêque de Rouen, Eude Rigaud (1) (1248-1259).

L'abbaye dont il est question est celle de Dommartin, plus connue sous le nom de Saint-Josse-au-Bois, dans l'ancien diocèse d'Amiens. Lorsque le pouillé de Rigaud fut composé, il y avait déjà un siècle que la paroisse de Seraincourt se trouvait sous la crosse de l'abbé de Dommartin. En effet, « Gombert, abbé de St-Josse (autrement Dommartin), au diocèse d'Amiens, entre l'année 1166 et 1169, avait reçu en aumône de Hugue, archevêque de Rouen, *prioratum Sancti-Petri*, de Gaillonet. Il le posséda trente mois, et mourut le 22 avril 1169. Rotrou, archevêque de Rouen, successeur de Hugue, donna à Anchez, successeur de Gombert, abbé de St-Josse, la paroisse de

(1) Bibliothèque Nationale, manuscrits fonds latin, 11052. Le fameux *Regestum visitationum*, du même prélat, ne contient aucune indication sur Seraincourt.

Seraincourt, possédée encore aujourd'hui par les prémontrés » (1).

Cette affirmation du savant Lévrier est la plus ancienne indication que nous ayons pu trouver; elle est formelle, quant à l'époque de la donation de Seraincourt à l'abbaye de St-Josse, et constate que cette paroisse ne changea pas de bénéficiaire jusqu'à la Révolution (2). Les diverses pouillés (3) tant manuscrits qu'imprimés (4) confirment Lévrier. D'après eux, Seraincourt dépend de St-Josse et son revenu annuel mentionné dans deux d'entre eux, est toujours de vingt livres parisis.

Les archives départementales de Seine-et-Oise contiennent dans le fonds de l'abbaye de St-Martin de Pontoise, la copie d'un accord passé en 1269, entre cette abbaye et celle de St-Josse-au-Bois, concernant la chapelle de Rueil, sise dans la paroisse de Seraincourt; cette chapelle avait été précédemment donnée par la première de ces abbayes à la seconde moyennant la prestation annuelle de vingt sols parisis et d'un setier de mouture. L'accord en question confirmait cette donation (5).

En somme, les renseignements documentaires sur la

(1) Bib. Nat., collection du Vexin (collection Lévrier) manuscrits, vol. 23, f. 35.

(2) Archives municipales de Pontoise : *Etat du clergé Français en 1786* : il y avait à cette époque à Seraincourt, un seul desservant de l'ordre des Prémontrés de Saint-Josse-au-Bois. Registre du Président Chevalier, 1704 à 1728, f. 492, aux mêmes archives.

(3) Pouillé manuscrit du xv^e siècle, Bib. Nat. latin, 5199, f. 41.

— — du xv^e siècle, Bib. Nat. latin, 5218, f. 95.

— — de 1525 Bib. nat. français, 4621, f. 66.

La pouillé de Raoul Roussel, de 1431, remarquable par ses enluminures, oublie totalement de parler de l'archidiaconé du Vexin français, dans lequel se trouvait Seraincourt. Bib. Nat. latin, 5197.

(4) Grand Pouillé des bénéfices, 1626.

Pouillé d'Ailliot, de 1648.

Nouveau pouillé des bénéfices du diocèse de Rouen, 1728

(5) La série G des mêmes archives, contient, côte 224, les pièces d'une information faite en 1648 par l'officialité de Pontoise contre le curé de Seraincourt pour cause de scandale et d'inconduite.

paroisse qui nous occupe, sont peu nombreux, et font totalement défaut en ce qui concerne la fondation de l'église et ses remaniements. Il faut donc rechercher l'histoire de cet intéressant monument dans le monument lui-même ; nous allons essayer de la reconstituer par un examen de ses différentes parties.

La plus ancienne est le sanctuaire ; il consiste en quatre lourds piliers carrés de maçonnerie formant actuellement pilastres : ceux du Nord ont la petite imposte chanfreinée caractéristique du XI^e siècle, ceux du Sud en sont privés. (L'écart entre les premiers pilastres est de 4^m20, entre les seconds, il n'est que de 3^m52 ; la largeur du sanctuaire est de 6 mètres.) Au-dessus de ces pilastres deux arcades au vousoir rectangulaire ouvrent la communication avec les chapelles latérales. L'arcade du Nord est à plein cintre, celle du Sud consolidée postérieurement et un peu diminuée de largeur est très légèrement brisée. Une voûte en berceau couvre le sanctuaire, elle est divisée en deux parties par un doubleau moins ancien, qui est formé par deux gros tores encadrant une arête et retombant sur de grossiers culots à masques humains.

Le chevet est plat, et fermé par un mur qui en a diminué les anciennes proportions ; ce mur est percé d'une vaste baie au remplage du style flamboyant à trois meneaux. Il y a de fortes raisons de croire que le sanctuaire primitif était complété par une abside circulaire avec voûte en cul de four, comme cela se voit dans presque toutes les églises du XI^e siècle. Un examen, même sommaire, permet de constater que le mur du chevet actuel a été ajouté après coup entre deux murailles préexistantes ; des fouilles per-

mettraient seules de retrouver des traces de l'ancienne abside. A quelle époque le chevet a-t-il été ainsi remanié ? Très vraisemblablement à l'époque de la construction de la chapelle latérale sud dont nous parlerons plus loin, et peut-être pour harmoniser ces parties de l'édifice.

Le sanctuaire, formé par les quatre piliers carrés, est évidemment le reste d'une église dont il est impossible de déterminer exactement la date de construction, mais qui remonte à la première moitié du XI^e siècle (1).

Au milieu du XII^e siècle, c'est-à-dire, au temps où elle passa à l'abbaye de Dommartin, l'église de Seraincourt subit une modification profonde, elle changea d'aspect. Un clocher fut édifié contre le chœur. La base de ce clocher, ou partie reposant directement sur le sol et formant le carré du transept, est remarquable, car elle a conservé dans toute sa pureté, la belle ordonnance du style roman ayant atteint son plus haut point de perfection ; privilège qu'elle partage dans le Vexin français avec Corneilles-en-Vexin et St-Gervais-les-Magny. Cette base est faite de quatre piliers, cantonnés respectivement de quatre ou de six colonnes engagées, de différente grosseur, dont les chapiteaux offrent un beau spécimen de l'art rural au XII^e siècle. On y voit des feuilles d'eau avec pointes relevées, des entrelacs, de larges feuilles aux vastes volutes, des ondulés, un godronné, des dessins géométriques ; quelques-uns portent des masques ; sur un autre, un petit personnage à tête démesurée, grimace entre un serpent et un cheval au trot. Les tailloirs sont uniformément carrés ;

(1) L'orientation de l'église est normale, mais avec déviation de 11 degrés vers le Sud.

sur trois piliers, ils présentent un cavet sous un méplat ; sur celui du Nord-Est, une rangée de pointes de diamants.

Sur ces supports élevés, se tendent quatre arcs à plein cintre formés de deux gros tores, séparés par une minuscule arête ; une voûte romane d'arêtes couvre le tout. La base des colonnes engagées dans les piliers est la base attique formée de deux tores séparés par une scotie, celui du haut légèrement plus mince. Les vides triangulaires laissés sur le socle carré sont garnis de griffes. Malheureusement, le surélévement du pavement de l'église cache ces socles en grande partie. Trois colonnes ont été entaillées pour placer la chaire et deux statues de saints.

Le plan de reconstruction du XII^e siècle comprenait une chapelle latérale de chaque côté du chœur, un transept et une nef.

La chapelle latérale Nord existe encore très bien conservée ; elle communique avec le sanctuaire par une des deux arcades dont nous avons parlé au début, et prend le jour par une baie en plein cintre, percée dans le chevet qui est plat. Cette fenêtre est contemporaine de l'époque de la construction, une autre exactement semblable s'ouvrirait dans le mur latéral de la chapelle ; elle a été bouchée lors de la construction de la sacristie. La voûte de la chapelle est sur croisée d'ogives ; ses retombées portent sur quatre colonnettes aux chapiteaux garnis des vigoureuses crossettes de l'époque ogivale primitive. Ces colonnettes portent en encorbellement sur des culots ornés de feuillages.

Une grande arcade, très peu brisée à la clef, joint la chapelle latérale au croisillon Nord. Ce croisillon est, après la base du clocher, la partie la plus intéressante de l'édifice. On

y remarque trois baies à plein cintre en tout semblables à celle de la chapelle latérale Nord, et placées chacune sur une des faces du croisillon, et surtout sa porte romane avec pieds-droits sans colonnettes et dont le linteau consiste en une grande pierre plate formant en même temps tympan. Un arc de décharge, à l'archivolte de têtes de clous, complète l'ensemble.

Au XIII^e siècle on a couvert le croisillon en question, par une vaste voûte sur croisée d'ogives de plan irrégulier. Trois branches de cette croisée retombent sur des colonnettes à crossettes ; la quatrième, de deux mètres plus longue que les autres, s'appuie sur un culot. L'allongement de cette branche s'explique par la juxtaposition au pilier Nord-Ouest de la base du clocher d'une cage d'escalier qui empiète largement sur un des côtés du croisillon et augmente d'autant la partie opposée.

Cette cage, dont l'escalier débouche encore dans le premier étage du clocher par une petite porte très basse, a été comblée et sa porte d'accès au bas murée (1).

A la place de la chapelle latérale et du croisillon Sud, compris dans le plan primitif, s'élève une grande chapelle, couvrant une surface un peu inférieure à celle de ces deux membres réunis. Elle porte le cachet du XIV^e siècle. Un doubleau formé d'un tore aminci la divise en deux travées ; il retombe sur des faisceaux de cinq colonnettes, dont celle du milieu est amincie pour correspondre avec le doubleau.

Aux quatre angles de la chapelle, les retombées des voûtes portent sur trois colonnettes menues, dont la base

(1) Une affreuse tourelle octogonale, crépie en plâtre et située à l'intersection de la nef et de la chapelle latérale Sud, donne accès à la tour.

surélevée est d'un profil assez pur ; tous les chapiteaux sont de feuillage plaqué, et à tailloirs polygonaux. Par une symétrie louable et rare dans les reconstructions, les voûtes de cette chapelle sont de même hauteur que celles du croisillon Nord. Leurs formerets et branches d'ogives sont d'un simple tore ; leur clef a une rosace de feuillage.

Le remplage des quatre fenêtres qui éclairent la chapelle Sud, ne correspond pas tout à fait à l'ensemble de son architecture. Les meneaux sont privés de chapiteaux, leur section est de forme prismatique, les arcs ont des redents. Ces baies, dont l'une a du reste été considérablement agrandie et déviée, sont le résultat d'une restauration postérieure.

La construction de la chapelle latérale Sud, constitue la quatrième forme architectonique qu'on remarque dans l'église de Seraincourt.

Après l'arc triomphal, formé par l'arcade Ouest de la base du clocher, tout change d'aspect et ici nous sommes en pleine reconstruction moderne. Hâtons-nous de dire que l'ensemble ne détonne pas outre mesure.

Quelques réparations furent exécutées dans les premières années du XIX^e siècle ; en 1824 elles sont plus importantes et portent sur la réfection de toutes les toitures de l'église ; on démolit alors les corniches de la nef et les corbeaux qui la soutenaient, enfin on refait des maçonneries (1).

L'ensemble de ces travaux s'éleva à environ deux mille francs. Trente ans plus tard, on songea à reconstruire la nef ; un devis fut fait et approuvé, mais il fallut surmonter

(1) Archives municipales de Seraincourt.

diverses difficultés administratives et en 1859 seulement les travaux s'exécutèrent.

La nef du XIII^e siècle et le portail précédé d'un vaste porche en bois qui s'ouvrait sur la façade Sud (1), furent complètement démolis, et on réédifia la nef actuelle à environ 80 centimètres au Nord de l'ancienne, la longueur et la largeur restant les mêmes ; le porche ne fut pas reconstruit et le portail transporté sur la façade Ouest qui était déjà percée d'une petite porte à l'usage du curé. La nouvelle nef, d'une longueur de 15 mètres sur 7,40 (2), dimensions prises à l'intérieur, est divisée en trois travées par deux arcs doubleaux en plein cintre retombant directement sur des pilastres rectangulaires sans chapiteaux, ni imposte. Les voûtes sont d'arêtes et confectionnées en briques creuses et plâtre, car on a visé à l'économie ; d'ailleurs leur forme s'harmonise avec la voûte de la base du clocher, ce qui donne à l'ensemble une certaine homogénéité. L'exécution de ces travaux coûta 9.194 fr. 02.

Ce qui choque le plus quand on considère l'extérieur de l'église, c'est l'enfoncement du clocher entre les toits qui l'entourent.

Le clocher a été construit au milieu du XII^e siècle jusqu'à la corniche de son faite et la première atteinte à la régularité de ses lignes a été portée au siècle suivant par l'établissement de voûtes d'ogive sur le croisillon et la chapelle latérale Nord. Le comble de ce côté cache au trois quarts les hautes fenêtres du clocher. Il en est de

(1) Le cimetière qui entourait alors l'église était d'un niveau plus élevé et il fallait descendre cinq marches pour entrer dans la nef.

(2) Ce qui donne pour la longueur totale de l'édifice du chevet au portail 25 mètres ; Sa plus grande largeur prise par le travers du carré du transept est de 10^m30.

même sur les autres faces par suite de l'établissement des voûtes de la chapelle Sud et de la nef. Malgré cela, la tour est encore intéressante ; elle est le prototype de celle d'Hardricourt sa voisine, même hauteur des fenêtres, mêmes colonnettes d'angle ; mais moins heureuse, elle n'a pas l'élégante pyramide de pierre. Cet appendice fut-il jamais construit ou est-il tombé par la suite ? C'est une question qu'on ne peut pas résoudre documentairement. Lévrier (1) lorsqu'il mentionne les dix-sept clochers à pyramide de pierre élevés par la comtesse Agnès de Meulan en 1156, ne parle pas de Seraincourt, ce qu'il n'eût pas manqué de faire pour une église aussi proche de Meulan, si réellement elle avait eu une pyramide. Il mentionne en effet tous les clochers qui entourent Meulan dans un faible rayon et ont des pyramides, savoir : Tessancourt, Condécourt, Gaillon, Hardricourt et Jambville.

On ne voit d'ailleurs dans la partie supérieure de la tour, aucune trace des trompes qui dans ces clochers forment le passage du plan carré de la tour au plan octogonal de la pyramide. Nous croyons donc que ce clocher, construit pour recevoir une flèche de pierre, n'en reçut point et eut toujours une légère batière de tuiles pour couverture.

Comme production de l'art roman on remarque encore à l'extérieur, quatre modillons à têtes humaines ou de béliet à la corniche du croisillon Nord et les archivoltes des quatre baies romanes de cette partie de l'église. Elles

(1) Bibliothèque nationale. Collection du Vexin, manuscrits t. 45 f. 131 et cf. notre étude : *les clochers romans du Vexin français et du Pincerais*, avec 56 dessins originaux. Mémoires de la Société historique et archéologique du Vexin. Tome xxv.

consistent en un rang de têtes de clous, dont les extrémités se coudent à angle droit et se terminent par une volute. Les contreforts à trois glacis qui soutiennent les angles du croisillon semblent postérieurs à l'époque romane.

Le chevet présente la choquante juxtaposition de trois baies, dont une romane, une flamboyante et la dernière se rapprochant du style rayonnant.

L'extérieur de la nef a la régularité d'une reconstruction totale. Ses contreforts sont à deux glacis, sa corniche est privée de modillons. Les archivolttes de têtes de clous, qui surmontent ses six fenêtres en lancette sont la reproduction de celles qui ornent les baies du croisillon Nord; mais ici elles sont en arc brisé. Une grande partie de ces archivolttes provient de l'ancienne nef du XIII^e siècle, le reste a été taillé, ainsi que les claveaux dans des pierres de l'ancien édifice (1).

La façade laisse à désirer sous le rapport de l'ornementation : elle est absolument nue depuis le portail jusqu'au pignon. Ce portail qui se trouvait jadis, comme nous l'avons dit, sur la face Sud, appartient au style ogival primitif; quatre colonnettes monolithes décorent ses jambages; la voussure a deux tores, enfin l'archivolte qui l'entoure est un mince bandeau s'amortissant sur deux demi-sphères. Le tympan consiste en une pierre plate de grandes dimensions; une fleur de lys, aux contours à demi effacés en orne le milieu.

L'église de Seraincourt qui présente un intérêt archéologique indéniable, contient aussi quelques objets mobi-

(1) Archives municipales de Seraincourt. Mètre et mémoire des travaux de reconstruction de l'Église en 1859, f. 5.

liers assez curieux. Le plus remarquable est un Saint-Sulpice, juché sur une petite console au milieu de la paroi de la chapelle latérale Nord. Il est en bois peint, mesure 1 m. 18 de hauteur, et semble contemporain de la construction de cette chapelle, c'est-à-dire du XII^e siècle. La rudesse de ses formes, la raideur de son vêtement, qui s'amincit par le bas, dénotent un art très ancien.

Un buste de saint Pierre, coiffé de la tiare, également en bois peint, provenant du Prieuré de Gaillonnet et de l'époque de la Renaissance, complète la statuaire de l'église. Un ancien tableau, originaire aussi de Gaillonnet, représente un évêque conduisant des malades à une source miraculeuse ; deux toiles modernes insignifiantes, quatre verrières modernes et une pierre testamentaire de 1823, concourent à l'ornementation de l'église de Seraincourt.

Mentionnons pour terminer une belle cuve baptismale pour immersion, du XII^e siècle, sans support, en forme de navette, creusée dans une pierre très dure, à gros grain.